



**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
VILLE DE CILAOS**

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION DU 27 AOUT 2026**

**AFFAIRE N° 1 : APPROBATION DU CONTENU DE LA REDACTION DU
PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION DU 9 JUIN 2026.**

La Présidente certifie que :

Le nombre de membres en exercice
est de 9

Le nombre de membres présents
est de 6

Le nombre de procuration
est de 2

Le nombre de membre absent
est de 1

La convocation a été envoyée le
20 Août 2026

Le compte rendu de cette délibération
a été notifié aux CCAS / CIAS

LA VICE-PRESIDENTE

[Signature]



L'An deux mille vingt-six, le Jeudi 27 Août 2026, à quinze heures zéro six, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Commune de CILAOS s'est réuni dans la salle de l'Hôtel de ville, après convocation, sous la présidence de **Madame Elisabeth FERRERE, Vice-Présidente.**

ÉTAIENT PRESENTS :

Elisabeth FERRERE - membre élue
Jean-Paul PAYET - membre élu
Sophie DRULA - Membre élue
Jacques DIJOUX - membre nommé
Marie-Danielle BEGUE - membre nommée
Renée-Claude GONTHIER - membre nommée

ÉTAIT ABSENTE :

Laïla NASSIBOU - Présidente

ÉTAIENT ABSENTES REPRESENTÉES :

Marie- GRONDIN - membre élue
Procuration à Sophie DRULA
Lydia DIJOUX - Membre nommée
Procuration à Renée-Claude GONTHIER

SECRETAIRE DE SEANCE :

Sophie DRULA

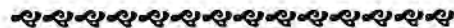
**AFFAIRE N° 1 : APPROBATION DU CONTENU DE LA
PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION DU 9 JUIN 2026.**

L'assemblée est appelée à approuver le procès-verbal des délibérations du Conseil d'Administration du 9 Juin 2026.

Le document est joint.

Le Conseil d'Administration, décide, à l'unanimité :

☞ D'approuver le procès-verbal des délibérations du conseil d'administration du 9 juin 2026.



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Saint Denis de La Réunion dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.

Fait et délibéré en séance publique les jour, mois et an que dessus et transmis à Monsieur le Sous-préfet de Saint-Pierre.

**POUR EXTRAIT
LA VICE-PRESIDENTE**

Identifiant : 974-219740248-

Numéro d'acte :

La présente délibération est certifiée exécutoire,

Etant transmise en sous-préfecture le :

